



## **Projet C2D-PSFE2**

### **Aménagement et suivi des forêts du Cameroun**

*Second Appui du C2D au Programme Sectoriel Forêt Environnement  
(Projet C2D-PSFE2)*

# **DOCUMENT DE PERENNISATION DES ACQUIS DU PROJET C2D-PSFE2**

**Réalisé par le Centre Technique de la Forêt Communale  
(CTFC)**

**2020**

# TABLE DES MATIERES

<b>I. EVALUATION DES APPUIS APPORTES PAR LE PROJET, LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES DE PERENNISATION .....</b>	<b>3</b>
1.1. <i>Concernant l'encadrement des Communes bénéficiaires des appuis du projet dans le processus d'aménagement et d'exploitation durable de leurs forêts communales (réalisation des travaux de rafraîchissement des limites, d'inventaires d'aménagement et d'exploitation, ESE, EIES, PGQ et suivi de la mise en œuvre des PA, des PGES, des PGQ, des PAO).....</i>	3
1.2. <i>Au niveau du renforcement des capacités des petits exploitants et responsables communaux (en matière d'aménagement forestier).....</i>	4
1.3. <i>Au niveau de la gouvernance des forêts communales (mise en place et la formation des Comités de gestion, des CFC et des CPF autour des forêts communales bénéficiaires des appuis du projet) .....</i>	4
1.4. <i>Au niveau de la gestion des revenus forestiers et fauniques .....</i>	4
1.5. <i>Voies d'amélioration de la foresterie communale au Cameroun.....</i>	5
<b>II. ACTIVITES REALISEES, RESULTATS ET RETOMBEES DANS LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU CTFC ET DES COMMUNES .....</b>	<b>6</b>
<b>III- PRINCIPAUX BESOINS BUDGETISES .....</b>	<b>12</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Retombées des activités réalisées dans le cadre du projet C2D-PSFE2/MINFOF sur le fonctionnement actuel du CTFC et des Communes .....	6
Tableau 2 : Quelques Statistiques des activités réalisées par Communes bénéficiaires des appuis du projet C2D-PSFE2/MINFOF .....	11
Tableau 3 : Principaux besoins / Activités de pérennisation des acquis du projet C2D-PSFE2/MINFOF .....	12

## I. EVALUATION DES APPUIS APPORTES PAR LE PROJET, LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES DE PERENNISATION

### ***1.1. Concernant l'encadrement des Communes bénéficiaires des appuis du projet dans le processus d'aménagement et d'exploitation durable de leurs forêts communales (réalisation des travaux de rafraîchissement des limites, d'inventaires d'aménagement et d'exploitation, ESE, EIES, PGQ et suivi de la mise en œuvre des PA, des PGES, des PGQ, des PAO)***

Les leçons apprises au niveau de l'encadrement des Communes bénéficiaires résident au niveau de la mobilisation des fonds par les Communes, qui devaient considérer les financements reçus par le projet C2D-PSFE2/MINFOF comme étant des appuis à la réalisation de leurs activités. De ce fait, ces Communes ont mobilisé des fonds propres afin de cofinancer la réalisation de certaines activités sur le terrain. Au regard des difficultés liées au suivi financier des fonds mis à la disposition des Communes, le CTFC propose à la Coordination nationale du Projet C2D-PSFE2 que la mise en œuvre technique et financière des activités soient assurée par l'organe technique de l'ACFCAM pour une meilleure reddition des comptes sur la base des PTAB et des TdRs, conjointement élaborés et validés par les Maires et le CTFC.

D'autre part, le CTFC propose qu'afin d'éviter des doublons, qu'il y ait un seul interlocuteur en charge de la mise en œuvre des activités dans les forêts communales. Ce dispositif permettra d'optimiser les ressources dédiées à la mise en œuvre pour renforcer les moyens dédiés aux investissements de terrain.

Enfin, les moyens octroyés au CTFC pour le suivi technique sur le terrain ont été largement insuffisants et complétés sur ressources propres. Pour cela, le CTFC propose qu'à l'avenir cette enveloppe soit évaluée sur la base du travail à accomplir en quantité et en qualité auprès des Communes éligibles.

### **1.2. *Au niveau du renforcement des capacités des petits exploitants et responsables communaux (en matière d'aménagement forestier)***

Pour ce qui a été du renforcement des capacités des petits exploitants à travers des séances de formation en aménagement et gestion durable des forêts, nous retenons que ces formations ont été essentielles pour les acteurs locaux. Mais, elles ne sont pas suffisantes pour garantir à elles seules, l'appropriation et la pérennisation des enseignements acquises. Ce processus passe également par un suivi régulier et une forte mobilisation des moyens logistiques, financières et techniques à mettre à la disposition des Communes, pour d'avantage renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles.

### **1.3. *Au niveau de la gouvernance des forêts communales (mise en place et la formation des Comités de gestion des revenus forestiers et fauniques, des CFC et des CPF autour des forêts communales bénéficiaires des appuis du projet)***

Nous retenons ici que la mise en place des structures techniques et organisationnelles (CPF, CFC, comité de gestion des revenus forestiers et fauniques) dans les Communes forestières, favorise certes une meilleure implication des populations riveraines dans la gouvernance locale et la gestion durable des forêts communales. Cependant, leur seule mise en place n'est pas suffisante pour assurer l'autonomie et le désengagement des structures d'appui. En effet, les solutions à leur financement et leur fonctionnement doivent être trouvées, étant donné qu'elles n'ont pas suffisamment de moyens leur permettant de jouer pleinement leurs rôles. Au vue de cela, les besoins en renforcement des capacités sont encore énormes sur d'autres thématiques tel que : la gestion de la biodiversité dans les forêts communales (HVC, les forêts sacrées, bassin versant et zone de mangrove, etc...), le suivi du couvert forestier du domaine national, les grilles de légalité révisées, la traçabilité du bois, la sylviculture à travers la création et les entretiens des nouvelles plantations...

### **1.4. *Au niveau de la gestion des revenus forestiers et fauniques***

Pour ce qui est de la bonne gestion des revenus forestiers et fauniques, cela passe prioritairement par une bonne volonté de l'exécutif communal. Mais également, par une bonne appropriation des mesures d'accompagnement mises à la

disposition des Communes. Les Communes et leurs sociétés partenaires d'exploitation devront reconnaître et faciliter les missions de suivi et d'encadrement du CTFC. Pour le Maire, il doit collaborer et impliquer les Receveurs municipaux, les CFC et tous les acteurs clés dans la mise en œuvre des activités.

### **1.5. Voies d'amélioration de la foresterie communale au Cameroun**

Les voies d'amélioration de la foresterie communale au Cameroun passeront nécessairement par l'encadrement technique, financière et logistique des CFC et des CPF, qui sont les principaux acteurs de terrain.

- Pour la cellule de foresterie communale, elle doit être renforcée à travers les éléments suivants :
  - Des contrats de prestation pluriannuelles avec les opérateurs économiques et autres bureaux d'études (en fonction du niveau de compétences de la cellule) doivent être négociés et signés ;
  - Un système d'archivage et de base de données sur la gestion de la forêt doit être mis en place, efficient et opérationnel ;
  - La CFC est un service de la Mairie, et devrait être intégrée dans l'organigramme communal ;
  - La CFC doit être équipé en matériel technique pour les opérations de terrain (GPS, Ordinateurs, Appareil photo, Moto...)
- Pour le comité paysan forêt, il a tendance à ne voir que le bois et ignorer les autres ressources forestières provenant de la forêt communale (faunes, PFNL). Il serait souhaitable d'envisager un « comité des usagers de la forêt communale et de sa périphérie » afin de tenir compte des usages multiples et de plusieurs sous-secteurs de production, appuyé par des animateurs villageois (*Pascal Cuny, 2011*). Par ailleurs, les CPF devraient être légalisés (comme les GIC), afin de pouvoir signer des conventions avec les Mairies, les opérateurs économiques, et se conformer à la démarche FLEGT. Enfin, le processus d'identification et de création des CPF doit être mieux réalisé et leurs capacités doivent être renforcées (relation avec la Commune, rôles et responsabilités, animation, fonctionnement, suivi de la gestion de la forêt et de l'utilisation des revenus, etc.).

## II. ACTIVITES REALISEES, RESULTATS OBTENUS ET RETOMBES DANS LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU CTFC ET DES COMMUNES

**Tableau 1** : Retombées des activités réalisées dans le cadre du projet C2D-PSFE2/MINFOF sur le fonctionnement actuel du CTFC et des Communes

N°	Activités réalisées	Résultats obtenus	Retombées dans le fonctionnement actuel du CTFC et des Communes
1.1	<b>Résultat 1.1. : les inventaires d'aménagement sont suivis et acquisition du matériel</b>		
	Contribuer à l'achat d'un véhicule 4X4 neuf	Un véhicule 4X4 neuf	Le véhicule facilite le déploiement sur le terrain et a permis de réduire les lourdes dépenses destinées à la location des véhicules. Pour mettre fin à ces dépenses et avoir plus de suivi et d'efficacité, l'acquisition d'un deuxième véhicule souhaité, sera très important pour leurs assurer la pérennité du projet et facilitera le déploiement dans d'autres Communes bénéficiaires.
	Acquérir le matériel informatique et de terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>•02 GPS</li> <li>•05 Laptops</li> <li>•02 appareils photos numériques</li> <li>•02 boussoles</li> <li>•02 Clisimètres</li> <li>•05 tentes de camping</li> <li>•01 batterie de cuisine</li> </ul>	Ce matériel informatique permet à l'équipe du CTFC d'être proactif et efficace dans la collecte, l'analyse, le traitement des données et la production des documents. Rendu aujourd'hui et au vue de l'amortissement de ces matériels, des besoins se font encore ressentir tant pour le CTFC, que pour les Communes qui sont d'avantage dans le besoin.

	Accompagner les Communes bénéficiaires au processus de sélection des prestataires pour la réalisation des inventaires d'aménagement	Les Communes bénéficiaires sont accompagnées dans le processus de sélection des prestataires	Ce processus permet aux Communes de sélectionner désormais les prestataires pour la réalisation des marchés : Le CTFC, en dehors de ce projet, continue d'accompagner les Communes dans la sélection des prestataires bien qualifiés pour les projets.
	Effectuer des missions de suivi des inventaires d'aménagement dans les FC et RF concédées	64 missions de suivi des inventaires d'exploitation et d'aménagement effectuées dans les FC cibles.	Le CTFC effectue régulièrement les missions de suivi technique et financier, de manière efficace, pour la mise en œuvre de l'activité de manière participative avec les Communes et avec les prestataires
	Vérifier la qualité de la cartographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cartographie des 16 FC vérifiée et imprimée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 base de données cartographique mise en place et accessible à tous et à tout moment</li> </ul>
	Suivre le processus d'élaboration et d'approbation des rapports d'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 rapports d'inventaire d'aménagement analysés par le CTFC (Ngoyla et Gari-Gombo) et approuvés</li> <li>• Au moins 01 base de données mise en place et accessible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 01 base de données mise en place et accessible</li> </ul>
<b>1.2</b>	<b>Résultat 1.2. : Les études socio-économiques sont suivies (ESE)</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les termes de référence des ESE</li> <li>• Suivre les activités de l'étude et le processus d'élaboration des rapports des ESE et les valider</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 06 TdRs de l'ESE ont été élaborés et approuvés</li> <li>• 06 rapports de l'ESE sont élaborés et validés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implication des responsables communaux dans la rédaction des TdRs se fait désormais de manière conjointe pour toutes les activités arrêtées par les Communes</li> <li>• Un travail de sensibilisation et de suivi, devra continuer pour la capitalisation, l'implémentation des ESE dans les Communes concernées et il serait souhaitable d'étendre ce travail dans d'autres Communes</li> </ul>
<b>1.3</b>	<b>Résultat 1.3. : Les études d'impact environnemental et social sont suivies (EIES)</b>		
	• Accompagner les Communes bénéficiaires au processus de	• Le CTFC a accompagné toutes ces Communes au processus de sélection des	L'expérience acquise est capitalisée et devra être diffusée auprès d'autres Communes. Ces

	<p>sélection des prestataires pour la réalisation des études d'impact environnemental et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Elaborer les termes de référence des EIES et faciliter le processus d'approbation par le MINEPDED</li> <li>•Suivre le processus d'élaboration des rapports d'EIES et transmettre au MINEPDED</li> </ul>	<p>prestataires pour réaliser les EIES.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Les TdRs des EIES des 06 Communes concernées ont été élaborés avec l'appui technique du CTFC et approuvés par le MINEPDED</li> <li>•06 EIES sont réalisées dans les Communes de : Dimako, Doumaintang, Doumé, Ngoyla, Dzeng et Nanga-Eboko</li> <li>•03 rapports des Communes de Dimako Dzeng et Nanga-Eboko ont été élaborés et transmis au MINEPDED pour approbation.</li> </ul>	<p>Communes continuent à bénéficier de l'accompagnement du CTFC dans la mise en œuvre et la prise en compte de la protection et de la gestion de l'environnement lors de la réalisation des projets.</p>
<b>1.4.</b>	<b>Résultat 1.4. : Les plans d'aménagements sont élaborés et soumis pour approbation au MINFOF</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Suivre le processus d'élaboration des PA de Ngoyla et Gari-Gombo</li> <li>•Faciliter le processus d'approbation des PA élaborés (Montage du dossier, lettre de transmission, suivi après transmission, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•02 rapports de mission de suivi des PA</li> <li>•02 Plans d'aménagement élaborés et transmis au MINFOF pour approbation</li> </ul>	<p>Le CTFC continue d'accompagner les Communes dans l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de leurs plans d'aménagement pour la garantir une gestion durable des ressources naturelles de leurs massifs forestiers et la protection de la biodiversité.</p>
<b>2.1.</b>	<b>Résultat 2.1. : Les capacités des petits exploitants et responsables communaux sont renforcées en matière d'aménagement forestier</b>		
	<p>Former les petits exploitants et responsables communaux sur les thématiques suivante : l'EFIR, la grille de suivi de mise en œuvre des plans d'aménagement, la tenue des documents sécurisés, la REDD+, la traçabilité de la production forestière/ FLEGT, changement climatique, les inventaires forestiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Trois (18) sessions de formation théorique et pratique organisées à Belabo, à Ndikiniméki, à Mfou et à Mbalmayo.</li> <li>•32 cadres communaux et 48 petits exploitants formés sur cette thématique.</li> </ul>	<p>L'équipe du CTFC dispose d'une bonne expérience pour le renforcement des capacités des Communes sur la gestion durable des ressources naturelles. Les responsables formés ont une maîtrise sur la gestion durable des ressources naturelles et collaborent efficacement avec le CTFC. Le CFTC continue à sensibiliser les Communes sur des thématiques de l'aménagement durable, voudrait étendre ces formations</p>



	et fauniques, la cartographie forestière et l'utilisation, la détermination de la qualité du bois		dans d'autres Communes bénéficiaires des appuis de la subvention et continuer ce programme de formation sur d'autres thématiques de la gestion durable des forêts communales
<b>3.1</b>	<b>Résultat 3.1. : Les CPF et les acteurs communaux en charge de la gestion des revenus et du suivi du massif forestier sont formés sur la mise en œuvre des PA et l'arrêté conjoint 0076</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et former les parties prenantes sur l'arrêté 0076 et les outils de transparence : comptes d'exploitation, rapport de performance, compte de gestion, rapport d'investissement, système de rapportage etc. (Maires, RM et membres des CC et CR)</li> <li>• Créer ou restructurer les CPF, CC, CR existants</li> <li>• Former les CPF sur les outils de suivi de la mise en œuvre des PA</li> <li>• Mettre en place un dispositif de couverture et d'assistance juridique des CPF dans les dénonciations des infractions forestières et fauniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre (04) sessions de formation et de sensibilisation organisées à Dimako et à Eséka sur les outils de transparence tels que prévus par l'Arrêté conjoint N° 00076 et sur le PA</li> <li>• 16 Maires, 16 Receveurs municipaux, 16 membres des Comités communaux et 29 membres des Comités riverains sensibilisés et formés</li> <li>• 22 membres des CPF formés sur la mise en œuvre des PA</li> <li>• Six (06) CPF composés de cinq (05) membres chacun, créés autour de la forêt communale de Messondo dans les villages Ngogos et Song Ntoume</li> <li>• Dotation des outils didactiques de suivi des aspects de transparence et de la mise en œuvre du PA</li> <li>• Une (01) convention de collaboration signée entre Transparency International Cameroun (TI) et le réseau des CPF du massif forestier de Deng-Deng. Cette convention garantit une couverture juridique aux CPF en cas de dénonciations litigieuses des infractions forestières et fauniques.</li> <li>• Une (01) flotte téléphonique constituée des membres des CPF, des responsables</li> </ul>	La mise en place d'un système de dénonciation et de lutte contre l'exploitation illégale des ressources forestières et fauniques a porté des fruits par la réduction de cette illégalité. Au vue des résultats obtenus, le CTFC continue de sensibiliser acteurs locaux sur les inconvénients de l'exploitation illégale et souhaite étendre ce système de dénonciation dans toutes les Communes forestières à travers la mise en place d'un système de suivi du dynamisme du couvert forestier. Ce système, à travers les outils technologiques, permettra de donner des alertes de déforestation en temps réel avec précision sur le site et permettra de constituer une bonne base de données.

	<p>communaux et de l'administration forestière mise en place et opérationnelle. Elle permet de rapprocher ces différents acteurs dans le cadre de la lutte contre l'exploitation forestière et faunique illégale. Cette flotte facilite les dénonciations des membres des CPF et les réactions de l'administration forestière. Plusieurs saisies de bois, de produits fauniques et de munition ont été faites dans le massif forestier de Deng-Deng par le MINFOF.</p> <p>La convention signée avec Transparency International Cameroun n'a pas été dupliquée/élargie à d'autres Communes pour des raisons budgétaire</p>	
--	---	--

**Tableau 2 :** Quelques données chiffrées des activités réalisées par Communes bénéficiaires des appuis du projet C2D-PSFE2/MINFOF

Régions	Mairies (Communes cibles)	Superficies FC (ha)	Superficies des limites rafraichies (Km)	AAC Concernée	Superficies des AAC inventoriées (ha)	Bloc quinquennal concerné	Superficie bloc quinquennal	Nbre de PAO réalisés	Nbre de PGQ réalisés	Nbre d'EIES réalisées	Nbre PA réalisées
Est (08)	Gari-Gombo	34 199	2755	2 - 5	1 040	5	2755	1	1		1
	Yokadouma	22 206	699	2 - 4	3 300	4	699	1	1		
	Doumaintang	37 718	5 422	1 - 3	1 343	3	1 343	1	1	1	
	Doumé	45 359		2 - 1	1	1		1	1	1	
	Dimako	16 240	2 511	4 - 3	502,12	3	2 511	1	1	1	
	Belabo	52 214	60	1 - 2	1 997	2	60	1	1		
	Ngoyla	35 890	35 890	1 - 2	1 117	2	35 890	1	1	1	1
Lomié	15 190	600	1 - 3	15 603	3	600	1	1			
Centre (04)	Nanga-Eboko	20 000	1 000	2 - 5	600	5	1 000	1	1	1	
	Dzeng	21 212	17,5	2 - 1	11 448	1	800,85	1	1	1	
	Ndikiniméki	20 000	9,58	6 - 1	487	6	17 000	1	1		
	Messondo	16 864	51	4 - 1	486	1	51	1	1		
Sud (03)	Oveng	14 671	40,54	1 - 2	190	2	40,54	1	1		
	Djoum	15 270	13	2 - 4	490	4	13	1	1		
	Mvangan	42 915	100,25	1 - 3	1 115	3	76	1	1		
Littoral (01)	Ngambé	23 088	582,7	1 - 1	3 287	1	582,7	1	1		
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>433 036</b>	<b>49751,57</b>		<b>43 006</b>		<b>63422,09</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

### III- PRINCIPAUX BESOINS BUDGETISES

**Tableau 3 : Principaux besoins / Activités de pérennisation des acquis du projet C2D-PSFE2/MINFOF**

Résultats attendus	Principaux besoins / Activités de pérennisation des acquis du projet C2D-PSFE2/MINFOF	Budget indicatif (FCFA)
<b>Les communes bénéficiaires des appuis du projet sont encadrées dans la réalisation des inventaires d'aménagement, études socio-économiques, études d'Impact Environnemental et Révision des plans d'aménagement des forêts communales</b>	Acquérir le matériel roulant de terrain (Achat d'un véhicule 4X4 et de deux motos)	35 000 000
	Acquérir le matériel informatique et de terrain (Gps, Boussole, Clisimetre Sumto, Ordinateur Portable, etc.)	3 000 000
	Accompagner les communes bénéficiaires au processus de sélection des prestataires pour la réalisation des inventaires d'aménagement, des études socio-économiques, des études d'Impact Environnemental et Révision des plans d'aménagement des forêts communales	2 000 000
	Effectuer des missions de suivi des activités d'inventaires d'aménagement, études socio-économiques, études d'Impact Environnemental et Révision des plans d'aménagement des forêts communales	7 000 000
	Suivre le processus d'élaboration et d'approbation des rapports d'inventaire, d'études socio-économiques, d'études d'Impact Environnemental et de révision des plans d'aménagement des forêts communales	2 000 000
	Faciliter le processus de validation et d'approbation des rapports d'inventaire, d'études socio-économiques, d'études d'Impact Environnemental et des PA révisés (Montage du dossier, lettre de transmission, suivi après transmission, etc.)	1 000 000
	Contribuer aux charges salariales et d'assistance de l'équipe technique	30 000 000
	Suivi, présentation et examinations des pièces justificatives et des rapports techniques et financier des communes	2 000 000
	Carburant et entretien des véhicules	5 000 000
<b>SOUS/TOTAL 1 :</b>		<b>87 000 000</b>
<b>Les capacités des responsables communaux, CPF, CR et petits exploitants sont renforcées en matière d'aménagement forestier, Education</b>	Former les responsables communaux, CPF, CR et petits exploitants sur l'EFIR, la cartographie forestière (Télédétection, SIG, GPS,) sur les inventaires forestiers (dendrométrie, botanique, procédure d'inventaire, faune, biodiversité...)	15 000 000
	Former les responsables communaux, CPF, CR et petits exploitants sur l'éducation environnementale, sur la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro forestières	10 000 000

Résultats attendus	Principaux besoins / Activités de pérennisation des acquis du projet C2D-PSFE2/MINFOF	Budget indicatif (FCFA)
<b>environnementale, sur les nouvelles grilles de légalité de l'APV/FLEGT révisées.</b>	Former les responsables communaux, CPF, CR et petits exploitants sur les nouvelles grilles de légalité de l'APV/FLEGT révisées (Traçabilité de la production forestière l'APV/FLEGT, Approvisionnement du marché domestique en bois légal)	10 000 000
	Contribuer aux activités de communication (Emission télé, radio, documentaires etc.)	5 000 000
	Contribuer aux ateliers de lancement et clôture du Projet (Mairies, exploitants, communautés, administrations, autres) et aux travaux de capitalisation	5 000 000
	Contribuer aux activités de capitalisation et de partage d'expérience	5 000 000
<b>SOUS/TOTAL2 :</b>		<b>50 000 000</b>
<b>500 ha de plantations forestières et agro-forestières créés dans les zones dégradées par le passage de l'exploitation dans les FC cibles du projet</b>	Dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer	10 000 000
	Acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières	20 000 000
	Délimiter et matérialiser les superficies à restaurer ; Préparer le terrain et mettre les plants en terre.	70 000 000
	Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations	50 000 000
<b>SOUS/TOTAL3 :</b>		<b>150 000 000</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>		<b>287 000 000</b>